

## Campagne budgétaire 2023 : une circulaire qui n'est pas à la mesure des besoins prioritaires du secteur Grand Âge

**Paris, le 31 mai 2023 – Alors que le secteur du Grand Âge fait face à des défis structurels majeurs liés au vieillissement de la population, la circulaire budgétaire 2023 ne permet pas de couvrir les hausses de coûts ni de prendre les mesures pour permettre le choc d'attractivité nécessaire en termes d'emploi et de rémunération.**

Malgré un effort financier reconnu comme significatif lors de l'adoption du PLFSS 2023, avec un taux de progression de l'ONDAM-PA de 5,1 %, la circulaire budgétaire publiée obère très largement les efforts financiers structurels attendus par le secteur dans un contexte de hausse des coûts généralisée.

En effet, sur les 700 millions supplémentaires prévus par l'ONDAM dédié aux personnes âgées, seuls 300 millions sont fléchés vers l'augmentation de la dotation soins des EHPAD, qui intègre à la fois l'augmentation de la valeur du point (+2,06 % en moyenne) et la hausse du taux d'encadrement (+0,51 %).

**Ces montants ne sont pas à la hauteur des besoins d'augmentation des salaires et des nécessités de recrutements complémentaires, alors même que le secteur connaît depuis plusieurs années une crise d'attractivité.**

Plutôt qu'un essaimage des moyens sur des dispositifs spécifiques dont l'impact sera au mieux tardif au pire inexistant, nous attendons de l'État des mesures structurelles qui permettent d'accompagner convenablement et dignement les personnes résidant dans nos établissements.

Pour Jean-Christophe Amarantinis, Président du SYNERPA : *« Dans un secteur où les enjeux de recrutements et d'emplois sont prioritaires, ces mesures financières sont clairement insuffisantes pour y faire face. L'attractivité, le recrutement, la formation ou encore la fidélisation des professionnels du Grand Âge seront encore insuffisamment au rendez-vous de 2023 s'il n'est pas apporté rapidement des mesures complémentaires significatives. »*

### **À propos du SYNERPA**

Créé en juin 2001, le SYNERPA est la 1<sup>re</sup> Confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des Résidences Services Seniors (RSS) avec le SYNERPA RSS, des Services et Soins à Domicile avec le SYNERPA Domicile. Le SYNERPA rassemble au total 3 500 adhérents dont 2 000 EHPAD, 300 résidences seniors, 1 060 agences de services et soins à Domicile, 170 maisons partagées, soit plus de 300 000 personnes hébergées et aidées et 150 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil National des Établissements Thermaux (CNETH) qui représente 110 établissements est également un syndicat affilié du SYNERPA.

### **Contacts presse**

HAVAS Paris – Quentin Zimmermann – [qzimmermann@havas.com](mailto:qzimmermann@havas.com) – 06 44 26 51 41  
SYNERPA – Élisabeth Roy – [roy@synerpa.fr](mailto:roy@synerpa.fr) - 06 38 30 94 09